



Tour de France Femmes 2026

**Restriction de circulation dimanche 2 août 2026,
de 14h. jusqu'à 18h.30.**



À l'occasion du passage du Tour de France Femmes, des restrictions exceptionnelles de circulation seront mises en place à Trélex. Durant cette période, la route de Givrins dans sa totalité, la route de Saint-Cergue depuis son croisement avec la route de Givrins jusqu'au centre du village, puis la route de Gingins depuis le centre du village jusqu'au rond-point avec la route Blanche ne seront plus accessibles.

Les quartiers concernés sont :

- | | | |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------------|
| ■ Chemin du Gros Chêne | ■ Chemin de la Petite Fontaine | ■ Rue Jean Binet |
| ■ Chemin du Marais Bresson | ■ Chemin de la Gachette | ■ Route de Gingins |
| ■ Chemin du Bois de Bamp | ■ Chemin du Couchant | ■ Chemin de la Violette |
| ■ Route de Saint-Cergue | ■ Route de Givrins | ■ Chemin des Pins |
| ■ Chemin des Grillets | ■ L'Acquedaine | ■ Chemin de l'Epenay |
| ■ La Délaisée | ■ Chemin du Jura | ■ Chemin des Marauttions |
| ■ Chemin de la Paix | ■ Chemin du Clos | ■ Chemin Mathy |
| ■ Chemin du Borny | ■ Chemin du Pré Vert | |
| ■ Chemin du Treizou | ■ Ruelle à Tonton | |

Nous vous invitons à anticiper vos déplacements et, si nécessaire, à stationner votre véhicule en dehors du périmètre concerné avant le début des fermetures. Les services de secours conserveront en tout temps un accès prioritaire. La Municipalité vous remercie de votre compréhension face aux désagréments occasionnés par cet événement exceptionnel.

Retrouvez l'ensemble des informations sur www.trelex.ch